



Date : 23 mai 2022
Céline Grellier

Question écrite : Bâtiment voirie / SIS : Combien ce projet avorté a-t-il coûté ?

Il y a un an, le 17 mai 2021, le message 166 concernant un projet de chf 5'345'000 pour des locaux SIS et voirie, ainsi que d'une salle pour le conseil général, était retiré à l'arrache de l'ordre du jour du Conseil général.

Voici un projet qui a été porté par beaucoup de personnes et de dicastères. Pour finir en eau de boudin.

Plus d'une semaine avant le conseil général, j'étais avertie en tant que Présidente, par notre vice-maire actuel, qu'une personne à responsabilité au sein du SIS allait intervenir à la tribune pour une communication très importante. Je n'ai pas été avisée du contenu. D'ailleurs, il semblerait que le Conseil Communal ne l'ait appris que juste avant la séance du Conseil Général et pas par des voies officielles.

Question 1 :

Afin de ne plus connaître de telles situations et améliorer nos procédures, une enquête interne a-t-elle été mandatée afin de comprendre pourquoi le Conseil Communal n'avait pas discuté avec les bons intervenants et n'avait pas été correctement mis au courant d'informations primordiales ?

Si oui, merci au Conseil Communal de nous en résumé le sujet de l'enquête et son résultat

Question 2 :

Vu que ce n'est pas le premier message conséquent qui pose problème dans la rigueur de son montage :

Le Conseil Communal a-t-il pris des mesures pour améliorer son fonctionnement et sa communication interne afin de ne plus se retrouver dans une telle situation ?

Question 3 :

Parlons argent, combien le montage de ce dossier a-t-il coûté :

- en prestataires externes (architectes et autres) ?
- en heures à l'interne (estimation pour le personnel et les conseillers communaux) ?

Question 4 :

Quel montant a été refacturé au SIS, co-porteur de ce projet ?

Si rien n'avait été facturé comment le Conseil Communal justifie cela ?

D'avance merci au Conseil Communal de sa transparence dans ce dossier.